

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Arrondissement de SAINT-ETIENNE

**Mairie de
VALFLEURY**

1, Place de la Mairie
42320 VALFLEURY

Téléphone 04 77 20 77 01

FAX 04 77 20 78 59

E-Mail : mairie-de-valfleury@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALFLEURY

SEANCE DU 26 MAI 2021

Le vingt-six mai deux mille vingt-et-un, à vingt heures, les membres composant le conseil municipal de Valfleury, régulièrement convoqués le 14/5/2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Denis LAURENT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : Denis LAURENT, Daniel BROSE, Sonia VOUZELAUD, Claude BRUYAS, Stéphane DESPINASSE, Elodie LAURENT, Jeannine BAYARD, Marc BONJOUR, Yvan DURIEUX, Laurent BLAISE, Hervé JOLY, Amandine GONCALVES, Xavier POULAT, Gilbert BONJOUR

Excusés : Thierry VIRISSEL

Soit quatorze membres présents sur quinze en exercice.

VŒU CONTRE L IMPLANTATION D EOLIENNES A CROIX ROUGE

Mr le Maire rappelle le projet d'implantation de 3 ou 4 éoliennes de 200 m de hauteur, au lieu-dit Croix Rouge, par la société Boralex.

Bien qu'administrativement situé sur les communes de St Chamond et St Christo en Jarez, cette installation impactera directement la commune de Valfleury car elle sera située géographiquement à proximité des habitations du hameau du Grand Logis, du Terrier, du Doret et du bourg.

Suite à :

- la participation des représentants de notre Conseil aux réunions du Conseil Consultatif « éolien » mis en place à St Christo en Jarez, durant lesquelles ils ont pu recueillir de nombreuses informations et visiter des sites accueillant des éoliennes
- la présentation du projet de la part des élus de St Chamond et St Christo en Jarez devant notre Conseil
- la réalisation de ballons d'essais

Considérant que :

- les habitants sont inquiets des effets des éoliennes sur leur santé et sur celle des animaux et que de nombreux exemples viennent corroborer cette inquiétude
- les terres ne doivent pas risquer d'être polluées par les milliers de m3 de béton enfouis pour les socles de ces installations
- le prix de l'immobilier sera impacté négativement par ce projet
- les impacts sonores, environnementaux et visuels (effet stroboscopique) ne permettent pas d'obtenir un ratio bénéfices/risques favorable d'autant plus que le projet sera situé à 500 m des habitations et non à 1 500 m comme le préconise l'Académie de Médecine

Le Conseil Municipal de Valfleury, à l'unanimité :

- réclame l'abandon définitif du projet d'implantation d'éoliennes à Croix Rouge
- souhaite la diffusion de ce vœu à Mme la Préfète de la Loire, Messieurs les Maires des communes voisines, Messieurs les Présidents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire, de St Etienne Métropole et du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203200-20210526-202131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2021

Certifié conforme
Valfleury le 28 mai 2021

Le Maire
Denis LAURENT



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Arrondissement de SAINT-ETIENNE

**MAIRIE DE
VALFLEURY**

1, Place de la Mairie
42320 VALFLEURY

Téléphone 04 77 20 77 01

FAX 04 77 20 78 59

E-Mail : mairie-de-valfleury@wanadoo.fr

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE VALFLEURY**

SEANCE DU 26 MAI 2021

Le vingt-six mai deux mille vingt-et-un , à vingt heures, les membres composant le conseil municipal de Valfleury, régulièrement convoqués le 14/5/2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Denis LAURENT, Maire. Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : Denis LAURENT, Daniel BROUSSE, Sonia VOUZELAUD, Claude BRUYAS, Stéphane DESPINASSE, Elodie LAURENT, Jeannine BAYARD, Marc BONJOUR, Yvan DURIEUX, Laurent BLAISE, Hervé JOLY, Amandine GONCALVES, Xavier POULAT, Gilbert BONJOUR

Excusés : Thierry VIRISSEL

Soit quatorze membres présents sur quinze en exercice.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Mr le Maire explique qu'afin de préparer la rentrée scolaire 2021, les horaires doivent être arrêtés au regard des articles D.521-10 et suivants du code de l'éducation.

La commune de Valfleury a procédé à une répartition du temps d'enseignement hebdomadaire sur 4 jours. Il est possible de prolonger celle-ci pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Souhaite prolonger la répartition du temps d'enseignement hebdomadaire sur 4 jours, pendant 3 ans
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Certifié conforme
Valfleury le 27 mai 2021

Le Maire
Denis LAURENT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203200-20210526-202130-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2021

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Arrondissement de SAINT-ETIENNE

**MAIRIE DE
VALFLEURY**

1, Place de la Mairie
42320 VALFLEURY

Téléphone 04 77 20 77 01

FAX 04 77 20 78 59

E-Mail : mairie-de-valfleury@wanadoo.fr

Le vingt-six mai deux mille vingt-et-un, à vingt heures, les membres composant le conseil municipal de Valfleury, régulièrement convoqués le 14/5/2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Denis LAURENT, Maire. Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Étaient présents : Denis LAURENT, Daniel BROSE, Sonia VOUZELAUD, Claude BRUYAS, Stéphane DESPINASSE, Elodie LAURENT, Jeannine BAYARD, Marc BONJOUR, Yvan DURIEUX, Laurent BLAISE, Hervé JOLY, Amandine GONCALVES, Xavier POULAT, Gilbert BONJOUR

Excusés : Thierry VIRISSEL

Soit quatorze membres présents sur quinze en exercice.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALFLEURY**

SEANCE DU 26 MAI 2021

**SUBVENTION A L ASSOCIATION FAMILLES RURALES
POUR LE RENOUVELLEMENT D UN VEHICULE**

Mr le Maire présente la demande de subvention de l'association Familles Rurales qui s'occupe du portage des repas. Cette association dessert 14 communes et compte 103 usagers.

En 2020, elle a servi 231 repas à Valfleury, pour 3 personnes.

Le camion frigorifique, datant d'une vingtaine d'années, a besoin d'être renouvelé.

En 2006, la commune avait versé une subvention équivalant à 0.50 €/ habitant. Il est proposé de reconduire ce ratio, ce qui correspond à un montant de 359 €, arrondi à 360 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'octroyer la somme de 360 € à l'association Familles Rurales pour le renouvellement de son véhicule frigorifique

Certifié conforme
Valfleury, le 28 mai 2021

Le Maire
Denis LAURENT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203200-20210526-202132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2021

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Arrondissement de SAINT-ETIENNE

**MAIRIE DE
VALFLEURY**

1, Place de la Mairie
42320 VALFLEURY

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALFLEURY**

SEANCE DU 26 MAI 2021

Téléphone 04 77 20 77 01

FAX 04 77 20 78 59

E-Mail : mairie-de-vaufleury@wanadoo.fr

Le vingt-six mai deux mille vingt-et-un, à vingt heures, les membres composant le conseil municipal de Valfleury, régulièrement convoqués le 14/5/2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Denis LAURENT, Maire. Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Étaient présents : Denis LAURENT, Daniel BROSSE, Sonia VOUZELAUD, Claude BRUYAS, Stéphane DESPINASSE, Elodie LAURENT, Jeannine BAYARD, Marc BONJOUR, Yvan DURIEUX, Laurent BLAISE, Hervé JOLY, Amandine GONCALVES, Xavier POULAT, Gilbert BONJOUR

Excusés : Thierry VIRISSEL

Soit quatorze membres présents sur quinze en exercice.

RÉALISATION D UNE FRESQUE DANS LA COUR DE L ECOLE

Sonia Vouzelaud, adjointe, présente le projet définitif de l'école concernant la réalisation d'une fresque sur deux mur de la cour.

Celle-ci sera réalisée par la société artistique Twane, en collaboration avec les élèves.

La préparation du mur sera réalisée par les services techniques communaux.

Le coût s'élèvera à 1 838 € TTC.

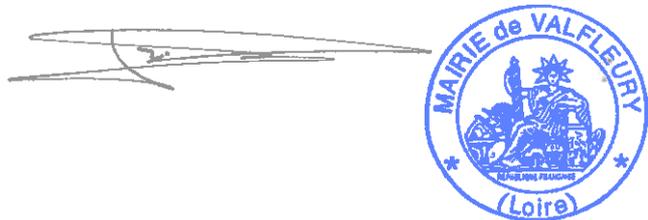
La commune s'était engagée à prendre en charge 1 500 €. Le reste sera financé à parts égales par le Sou et l'OCCE (caisse de l'école).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de prendre en charge 1 500 € sur le coût global de réalisation de la fresque ci-dessus présentée

Certifié conforme
Valfleury, le 1^{er} juin 2021

Le Maire
Denis LAURENT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203200-20210526-202133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2021

QUESTIONS INSCRITES A L ORDRE DU JOUR

- **Taxe d'aménagement** : son taux sera reconduit à 2 %
- **La fresque de la rue de la Tour** représentera, de façon artistique, l'ancien restaurant Le Campagnard. Le chantier doit débiter le 7 juin 2021

ECOLE

- **La CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), qui finance une partie importante du service périscolaire de Valfleury (et beaucoup d'autres services dans d'autres communes), souhaite mettre en place des Conventions Territoriales Globales sur le territoire de la Vallée du Gier, en lien avec les communes et les associations, afin de favoriser la coordination des actions. Le SIPG (Syndicat Intercommunal du Pays du Gier), qui gère le Contrat Enfance Jeunesse, propose de partager le territoire en trois zones :

- * 1 CTG pour La Valla-en-Gier, L'Herme, Saint-Chamond + SIPG
- * 1 CTG pour Cellieu, Chagnon, Doizieux, Farnay, La-Terrasse-sur-Dorlay, La Grand-Croix, Saint-Paul-en-Jarez, Valfleury, Lorette (à voir) + SIPG
- * 1 CTG pour Châteauneuf, Dargoire, Pavezin, Rive-de-Gier, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Tartaras, Génillac, Saint-Romain-en-Jarez + SIPG.

Un diagnostic partagé devra être réalisé, qui permettra de définir des priorités d'actions et des moyens.

La commune a perçu 6 266 € en 2019 de la part de la CAF ; après cette réforme elle devrait percevoir 6 310 € (à nombre d'heures de périscolaire égal).

Le Conseil donne son accord pour ce découpage.

- **La commune a fait une deuxième distribution de masques jetables** aux élèves de l'école élémentaire
- **Les enseignantes** ont finalement donné leur accord pour accueillir les enfants à partir de 2 ans. Pour la prochaine rentrée, 2 élèves sont concernés
- **L'avenir de la ligne d'approche** de ramassage scolaire desservant le hameau des Chabaudières est menacé. A la prochaine rentrée, elle ne comptera qu'un seul élève. La commune va voir si l'inscription de collégiens serait possible sur cette ligne

COMMUNICATION – CULTURE

- **Le prochain Echowallures** paraître autour du 15 juin 2021. Le concours photos organisé dans le précédent numéro a rencontré un succès limité

BATIMENTS

- **La consultation des entreprises** pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation de la salle polyvalente est terminée. Quatre entreprises ont fait une proposition. L'ouverture des plis aura lieu le 31/5/21

VOIRIE

- **Le bornage du terrain** de Mr Reynier a été réalisé sans aucun désaccord. Un autre bornage est prévu aux Plantées, vers le terrain de Mme Gisèle Bonjour, afin de créer une aire de retournement des véhicules de secours, comme cela est prévu dans le PLU de la commune.
- Un essaim d'abeilles a été enlevé du mur de la micro-crèche par les services communaux. Un apiculteur l'a récupéré
- **Les employés communaux** ont réalisé des curages de fossés ainsi que du broyage d'herbes
- **L'achat d'une épareuse** avait été programmé au budget communal 2021. Compte-tenu de l'augmentation significative des prix, des devis vont être demandés rapidement
- **Les commissions voirie et urbanisme** vont examiner les possibilités de ralentir la vitesse des véhicules à l'entrée de la place et vers la salle polyvalente
- **Le nettoyage de printemps** des chemins communaux aura lieu le samedi 5 juin 2021. Le rendez-vous est donné à 14h sur la place de la mairie. Des groupes seront formés. Des sacs jaunes et noirs seront fournis par la commune. Les participants amèneront leurs gants et un gilet jaune. La pré-inscription est recommandée. Un jus de fruits sera offert en fin de journée, dans une zone délimitée, en conformité avec les règles sanitaires.

DIVERS

- **La commune a obtenu les accords de subventions suivants :**

* de la part du SIEL, action « Révolution », pour la rénovation de la salle Polyvalente 20 000 €

* de la part du Département :

- déséquipement du rocher d'escalade	758 €
- fresque rue de la Tour	6 440 €
- réfection toit local technique	13 000 €
- réfection mur de soutènement sous l'école	14 230 €

- **La circulation et le stationnement** dans le bourg vont être perturbés en juin et juillet en raison de plusieurs chantiers :

* rénovation de l'église : En cours, réquisition de deux place de stationnement. Fin du chantier prévu le 15 août 2021

* réfection du mur de soutènement sous l'école, rue des Plantées. Début de chantier au 20 juin, durée 1 semaine. La circulation sera réglementée

* travaux dans l'ancienne propriété de l'ADAPEI (démolition de la passerelle chemin des Plantées). Début de chantier : début juillet pour une semaine. La circulation sera coupée par intermittence

* travaux de réfection d'un mur de soutènement d'un propriétaire particulier, chemin des Plantées. Réquisition de 3 places de stationnement

*réalisation d'une fresque sur le parking de la rue de la Tour. Début du chantier : 7 juin 2021. Réquisition de places de stationnement

- **St Etienne Métropole a mis en place un « plan vélo métropolitain »** afin de tripler la part modale vélo d'ici 2029. L'atteinte de cet objectif comprend plusieurs actions allant de la

construction d'aménagement cyclables, au stationnement vélo, en passant par des aides à l'achat de vélos électriques, le renouvellement du service Véli-vert, sans oublier le volet éducation. Un contact référent de la commune auprès de SEM a été désigné par le Conseil : il s'agit d'Yvan Durieux, conseiller municipal

- **la course VTT « SaintéLyon »** passera à Valfleury le samedi 4 septembre 2021 entre 18h50 et 21h15. Plus de 1 000 participants sont attendus. Elle viendra de Cellieu, traversera le Bois des Pères, la route des Plantées, la Côte Barou, Mazenod, la Carrelière, la Gachet, la Font du Loup, la Renaudière puis St Christo en Jarez.

- **Vidéo-protection** : la gendarmerie a fait un recensement des incivilités et actes de délinquance sur la commune de Valfleury. Ceux-là sont minimes par rapport à d'autres communes. Cependant, l'installation de caméras permettra de mieux suivre les fraudeurs. Les gendarmes préconisent 5 points de visionnage, soit de type « caméra d'ambiance », soit servant à relever les plaques d'immatriculation :

- 1 caméra sur le mur de la salle des fêtes
- 1 caméra sur un candélabre de la place de la mairie (côté Cellieu)
- 1 caméra sur le mur de la mairie
- 1 caméra sur le mur de la micro-crèche
- 1 caméra dans le haut de la Grande Rue.

Il conviendra de trouver un local de visionnage accessible facilement aux gendarmes.

Le coût approximatif serait d'environ 70 000 €, avec une subvention possible de la Région à hauteur de 50 %. Des frais de maintenance annuel sont également à prévoir.

Des devis vont être demandés à des sociétés spécialisées.

- **STAS** : St Etienne Métropole a décidé de baisser significativement les tarifs des tickets et abonnements de transports en commun afin de diminuer la circulation en voiture. Une baisse de 50 à 75 % des prix est prévue à compter du 1^{er} juin 2021. Par contre, les amendes passeront de 72 à 122 €.

- **Qualité de l'eau** : le rapport 2020 établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais fait apparaître un taux de conformité de 100 % pour l'analyse bactériologique et de 99.4 % pour l'analyse chimique

- **La société Free** est en train de chercher un terrain pour poser une antenne relais pour la téléphonie mobile. Elle bénéficiera en particulier aux hameaux du Vernay, de la Baronnière, de la Sibertièrre et du Mont. L'implantation à côté du château d'eau du Rey n'étant pas possible, un site situé vers la Platière, au-dessus du Vernay est à l'étude.